

<u>PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>DU 17 OCTOBRE 2024 - 19 h 00</u>

<u>PRÉSENTS</u>: Laurent MARTINEZ, Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Philippe DESCHODT, Serge BEAREZ, Régis NOTOT, Quentin BERNARD, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Sévérine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Mme Cathy NOTOT-GOS, Anne-Marie MASTROMONACO RENARD, Frédérique FERREIRA, Martine DELZENNE (arrivée à 19h08), Sylvie ROUSSELLE, Sandrine SPARTY, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN

ABSENT:

ABSENTS EXCUSÉS:

ONT DONNÉ PROCURATION: Bernadette DEHAENE à Carole HURIAU, Mélanie DELANNOIS à Frédérique FERREIRA, Donato MIRAGLIA à Philippe DESCHODT, Audrey VERHAEGHE à Pascal ROUSSEAU, Eric EGO à Bernard DELEMER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 PRESENTS -27 VOTANTS

FINANCES

- 1. Changement d'opérateur pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et de prestataire de service pour la délivrance du certificat électronique Décision du Conseil Municipal Adopté à l'unanimité
- 2. Modification de la délibération $N^24/2024/LM/SM$ du 5 avril 2024 relative aux subventions versées aux associations

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité

3. Décision modificative N°2

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité

AFFAIRES GENERALES

4. Cession d'un bien communal sis 20 et 22 rue Jean Jaurès – 59870 MARCHIENNES **Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité**

RESSOURCES HUMAINES

5. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du Point-Rencontre-Jeunesse à l'occasion de l'année scolaire 2024-2025.

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité



6. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du Point-Rencontre-Jeunesse à l'occasion des vacances scolaires.

Décision du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

Certifié exact, le 18 octobre 2024

Le Maire, Laurent MARTINEZ

59870